

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Rochelle, le 16 juin 2022

Le cœur de ville de La Rochelle redevient piéton tout l'été

Cet été, la Ville de La Rochelle a décidé de reconduire la piétonnisation du centre-ville à partir du 2 juillet et ce, jusqu'au 31 août pour un cœur de ville toujours plus attractif et apaisé en pleine saison touristique.

Initiée en 2020, le succès de la piétonnisation se poursuit sur les mêmes bases qu'en 2021, à savoir, **les mercredis et les samedis, de 11h à 19h**. Le périmètre s'étendra jusqu'aux rues du Cordouan, du Minage, Saint-Jean-du-Pérot et Sur-les-Murs. Une quarantaine de rues sont ainsi concernées (voir le plan en page 2).

Informations pratiques

Des places de stationnement supplémentaires accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite sont proposées en bordure du centre-ville piéton, Place Saint Michel sur le site de l'Arsenal.

Pour se stationner la Ville propose **sept parkings souterrains et en enclos avec une demi-heure gratuite et les parkings relais P+R offrent plus de 1 000 places de stationnement** avec une desserte bus vers le centre-ville toutes les 10 à 15 minutes.

Pour rappel, les bus et les P+R sont **gratuits tous les 1er samedis du mois** pendant toute l'année. Cet été ce sera les **samedis 2 juillet et 6 août**.

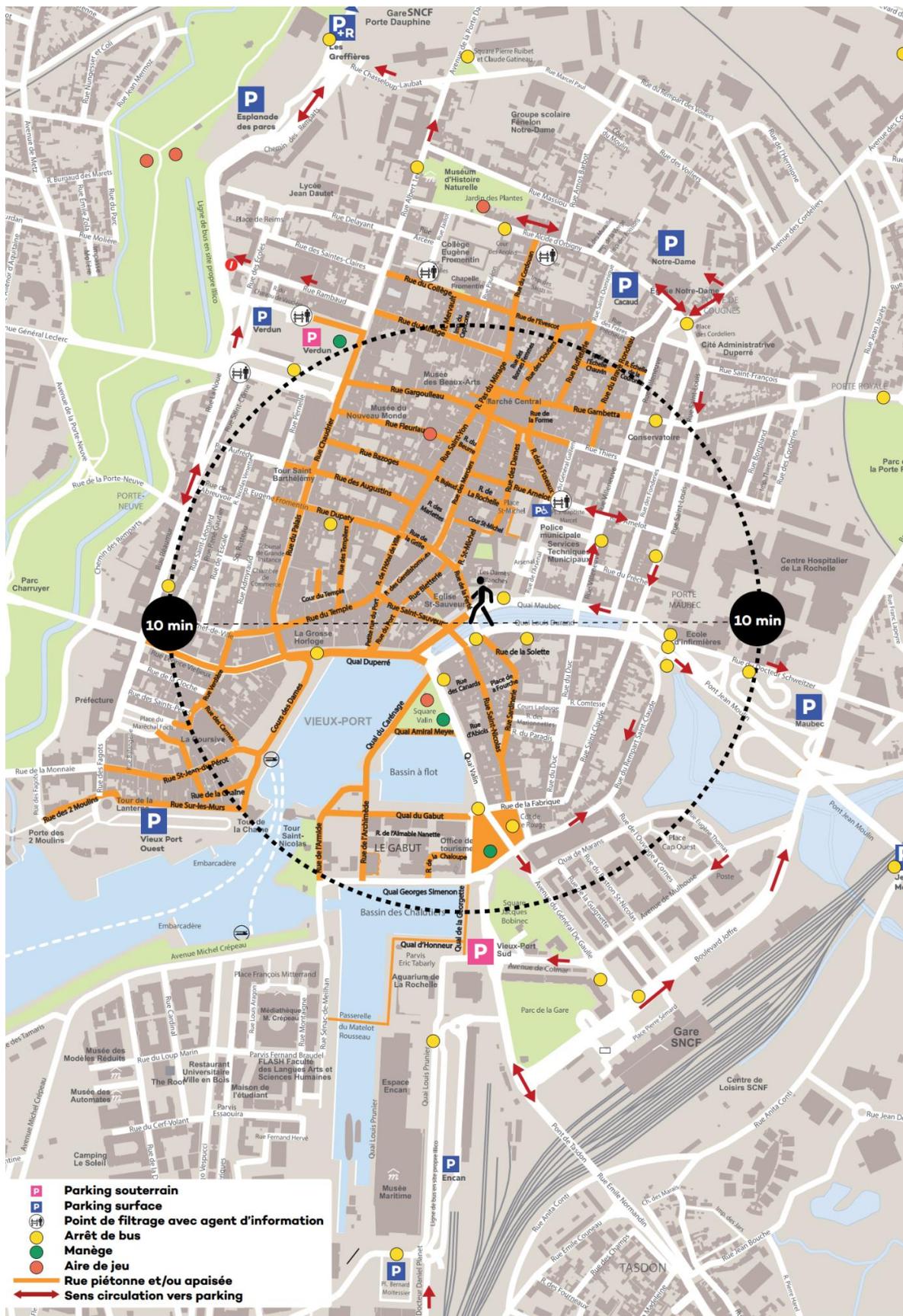
La Ville de La Rochelle invite également les visiteurs et les Rochelais à se déplacer en vélos quand ils le peuvent. Ces déplacements sont aujourd'hui facilités grâce aux **280 kilomètres de pistes cyclables, aux 6000 places de stationnement pour cycles et aux 10 vélos parcs**. La nouvelle application **Freebike** permet également de faciliter l'utilisation des vélos en libre-service **7j/7j, 24h/24**.

Plus informations dans le dépliant en pièce jointe.

Pour un territoire plus créatif, sobre et solidaire

Ce dispositif s'inscrit au sein des actions « **La Rochelle Territoire Zéro Carbone** » avec pour objectif une réduction des émissions carbone de **30 % pour 2030** et tendre vers une neutralité carbone en 2040.





BUREAU PRESSE / RESPONSABLES DES RELATIONS MEDIAS

Cabinet du Maire de La Rochelle et Président de la Communauté d'Agglomération
 Géraldine de Oliveira - +33 (06) 78 82 95 04 - geraldine.de-oliveira@ville-larochelle.fr
 Anne Michon - +33 (06) 17 01 43 72 - anne.michon@aggllo-larochelle.fr